

Modularisation de la formation

« Encore une nouveauté de la CNF ! » penseront probablement certains. Et ils n'auront peut-être pas tout à fait tort. Quoique...

Définition

Tentons d'abord de définir l'expression « modularisation de la formation ». C'est façonner la formation à la FFCT (et plus particulièrement le plan de formation qui sert de guide et de garde-fou) sous forme de modules indépendants permettant à chacun d'acquérir les indispensables éléments d'une qualification sans en modifier le contenu déjà défini. Les modules constituent des briques qui, une fois assemblées, permettent la validation d'une qualification.

A la FFCT, toutes les qualifications passaient jusqu'ici par les stages de formation d'éducateurs (animateur-club, initiateur-club, moniteur fédéral, instructeur fédéral) pour l'encadrement des séjours ou des jeunes. C'est aussi le cheminement retenu pour les rares qualifications « dirigeants », formations qui commencent à faire quelque peu défaut.

La modularisation de la formation existe ailleurs (autres fédérations) et, quelquefois, depuis longtemps. Elle présente quelques avantages et peu d'inconvénients.

Avantages de la modularisation

L'obtention de tous les modules d'une qualification peut être effectuée sur une « longue » période (un an et même peut-être davantage pour quelques modules mais cela reste à définir) et non plus sur la quasi seule période d'un stage.

Les éléments d'une qualification qui étaient hors stage (dossier d'encadrement d'un groupe de jeunes ou d'un séjour par exemple) constitueraient un module comme les autres.

Pour la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), l'avantage est indéniable et évident puisque le candidat aurait les mêmes modules à justifier. Définir alors les modules acquis par la VAE (l'expérience) de ceux qui ne le sont pas serait grandement facilité.

L'adaptation des contenus de chaque module, inévitable tant avec l'évolution des technologies et des connaissances qu'avec l'évolution des priorités fédérales serait grandement facilitée : il ne serait plus nécessaire d'envisager de revoir tout le plan de formation mais seulement le module concerné. L'exemple le plus parlant est les modifications plutôt très fréquentes de la réglementation de l'encadrement des mineurs.

Inconvénients de la modularisation

Il y a surtout la gestion des modules validés par un candidat : conservation dans le temps mais aussi dans l'espace entre les Coreg par exemple. Cette gestion devrait tenir compte des délais de validité de l'acquisition d'un module (acquisition qui devrait être considéré comme définitive pour les modules relevant strictement de cette VAE. Peut-être serait-il même judicieux de la placer au niveau des modules : le module « pédagogie » serait ainsi considéré comme acquis par la VAE pour les enseignants comme le module « mécanique » par les mécaniciens vélos ou le module « pilotage » par un ancien compétiteur à vtt...

Autre inconvénient : reprendre le plan de formation, non pour le modifier mais avec le regard de la « modularisation » pour commencer par en extraire les outils importants voir indispensables de toute modularisation :

- Référentiel des compétences
- Référentiel des qualifications,
- Liste des modules
- Contenu des modules et outils associés
- ...

C'est peut-être le fait de rendre les modules indépendants les uns des autres qui peut amener à quelques difficultés.

Quelques conséquences

Pour la VAE en particulier mais aussi pour diminuer la durée des stages, il faut envisager tout de suite la mise en place de formation à distance (FOAD) pour quelques modules. Un essai sera prochainement proposé afin d'illustrer de manière plus efficace cette conséquence.

Les stages de formation resteraient valables bien sûr (il semble difficile, si ce n'est impossible, de s'en passer). Ils seraient de toute façon nécessaires pour valider les compétences acquises hors du domaine fédéral.

Où en est-on ?

Des outils ont été réalisés à partir du PDF (Plan de Formation) comme le référentiel des compétences ou le référentiel des qualifications. Le découpage en modules était déjà présent dans le PDF : la liste des modules en a été extraite.

Conclusion

Un vaste chantier en apparence dont une bonne partie est déjà dans le PDF en vigueur. Il vaut la peine d'être entrepris et mis en œuvre ne serait-ce déjà que pour réduire significativement la durée des stages de formation et pour continuer à améliorer l'uniformisation des formations au niveau fédéral.

Un chantier important pour la CNF et la FFCT parmi d'autres. Le nombre toujours croissant de stagiaires à se former est un indicateur que la formation intéresse et qu'elle nous oblige à être toujours plus performants.

Roland BOUAT